

# GAUCHEBDO

SUCESSEUR DE LA «VOIX OUVRIÈRE» FONDÉE EN 1944 • WWW.GAUCHEBDO.CH

N° 21 • 22 MAI 2020 • CHF 3.-

**Manifeste pour  
un nouveau  
contrat social**

page 2



**A l'heure du Covid-19,  
les mesures coercitives  
unilatérales font rage**

page 5



**Application  
de traçage  
à surveiller**

page 3

## La Poste peine à convaincre

**SUISSE** • Le Géant jaune a dévoilé sa stratégie de développement jusqu'en 2024, affirmant vouloir maintenir 800 bureaux de poste en Suisse. La méfiance reste de mise.

Le 14 mai, la Poste a annoncé sa rutilante et nouvelle stratégie pour les années 2021 à 2024. Son nouveau directeur général Roberto Cirillo a affirmé vouloir «miser sur les atouts traditionnels» de son entreprise «pour favoriser la Poste de demain». Ainsi les points forts en seront les services logistiques (notamment la livraison de colis, *ndlr*), les services de communication et le réseau postal, à en croire Urs Schwaller, président du Conseil d'administration de l'institution. «Une Poste au rabais n'est pas une solution envisageable et il est indispensable qu'elle renoue avec la croissance pour pouvoir continuer à remplir, par ses propres moyens, son mandat de service universel pour tous», a précisé l'ancien conseiller aux États fribourgeois PDC. Au passage, l'entreprise a aussi décidé de renforcer la place de CarPostal comme transporteur régional des voyageurs sur route.

### Incertitudes et manque de concret

En ce qui concerne la fermeture des bureaux postaux, qui a fait l'objet d'une intense opposition de collectifs citoyens ou des communes depuis des années, la direction du Géant jaune a indiqué qu'elle stabiliserait le réseau à environ 800 filiales en exploitation propre. Dans celle-ci, des entreprises privées ou les autorités publiques pourront aussi trouver un point de chute pour proposer des services.

S'agit-il d'un vrai changement de cap pour une amélioration du service public? Contactée, la Fédération romande des consommateurs (FRC) se montre méfiante face à la réorganisation. «Nous n'avons pas encore pris position car il n'est pas possible de voir concrètement les changements que cela amènera en matière de service public», prévient Robin Eymann, responsable de la politique économique de l'association. «D'un point de vue comptable, mettre ensemble lettres et colis pourrait sembler intéressant. Toutefois, cela dépend aussi de la manière de calculer le déficit du service public. On considère actuellement qu'un facteur qui livre une lettre est un coût. Est-ce que cela restera ainsi s'il livre en plus un colis qui amène de l'argent à la Poste? Cette dernière a eu tendance à sortir des comptes du réseau postal toutes les activités rentables pour bien montrer le déficit du service universel. Est-ce que cela va changer?, je n'en suis pas sûr.

Urs Schwaller a d'ailleurs déclaré qu'il voulait maintenir le déficit à environ 100 millions (ce qui est un



«Il est hors de question d'accepter des conditions de travail au rabais en raison du nouveau statut juridique du réseau postal», explique Christian Capacoel, porte-parole de Syndicom. La Poste

chiffre arbitraire, on pourrait aussi se satisfaire d'un déficit 200 millions voire plus», précise le spécialiste. «Quant à l'ouverture des offices postaux à des tiers, cela reste également abstrait pour le moment. Nous souhaiterions par contre éviter que les officiers de poste se transforment en de nouveaux lieux permettant de démarcher les clients pour des assurances maladies ou ne saisisse l'occasion pour remettre à hauteur d'enfants les sucreries. Si cela conduit à améliorer la rentabilité des offices et limiter leur réduction, c'est par contre positif», explique encore Robin Eymann.

### Démantèlement trop avancé

«Le mal est fait, le démantèlement a été trop loin. Il est difficile de se réjouir aujourd'hui du maintien de 800 bureaux, alors qu'il y en avait précédemment 3500 dans toute la Suisse», tempère Olivier Cottanoud, président du Syndicat autonome des postiers (SAP), qui se méfie des effets d'annonce du Géant jaune. «En 2001, on nous avait promis qu'on ne descendrait pas en-dessous de 2700 bureaux», rappelle-t-il. A priori, il n'est pas contre des synergies avec d'autres partenaires, notamment les collectivités publiques. «La Poste propose déjà des vignettes automobile ou fourni des attestations de casiers judiciaires. On pourrait élargir ces prestations. Il est aussi intéressant que la Poste utilise son réseau pour acheminer jusqu'au pas de porte les colis d'entreprises pri-

ées, qui n'auraient pas envie de monter à Evolène pour un seul paquet», argumente le Valaisan.

### Refus syndical des contrats individualisés

Tous deux signataires d'une toute nouvelle CCT pour les employés postaux, les syndicats Transfair et Syndicom s'avouent soulagés qu'aucune suppression de poste ne soit prévue parmi le personnel de base. Mais le tandem reste dans l'expectative. «Le maintien des bureaux de postes est un point positif pour les employés et pour le service public, mais la transformation du RéseauPostal en société anonyme séparée (RéseauPostal SA, *ndlr*) pourrait être problématique si la stratégie de la Poste n'est pas concluante. Il faut à cet égard une garantie claire de la part du groupe quant aux finances de la nouvelle entité. En outre notre syndicat sera attentif à ce que les conditions de travail restent les mêmes que dans la CCT qu'on vient de négocier. Il est hors de question d'accepter des conditions de travail au rabais en raison du nouveau statut juridique», explique Christian Capacoel, porte-parole du syndicat. «Nous avons toujours défendu l'idée que la Poste puisse offrir des nouveaux services, le réseau a une valeur pour le service public qui doit être exploité. Si celui-ci s'ouvre à l'avenir à d'autres prestataires et aux concurrentes de la Poste, notamment dans le marché postal,

elle doit pouvoir maintenir un modèle commercial équitable et viable», prévient Christian Capacoel.

### Le POP-Vaud en première ligne

Outre ces demandes, les syndicats veulent que soit renforcée l'implication des partenaires sociaux dans le processus de réorganisation. «Il faut élaborer des concepts de formation pour le perfectionnement et la formation continue», revendique Transfair. Au niveau technique, Syndicom veut que la CCT Poste CH s'applique sans modifications à tous les nouveaux domaines et à toutes les nouvelles sociétés de La Poste. «En outre, les unités restantes du groupe Poste doivent être obligées de recourir à RéseauPostal pour fournir leurs prestations et ces dernières doivent être indemnisées à prix coûtant.

De même, il appartient au législateur d'inscrire le mandat de prestations de RéseauPostal dans la loi», alerte le syndicat. Vaste programme. «Même si nous ne connaissons pas tous les détails du projet, nous veillerons à ce que l'entreprise et que les conditions de travail ne soient pas démantelées», souligne l'ardent et populaire défenseur d'un «service public digne», Augustin Mukamba, employé postal à Daillens, syndicaliste Syndicom et vice-président du POP-Vaud. Un parti qui a soutenu ces derniers mois plusieurs actions contre les fermetures de bureaux postaux dans le Canton. ■

Joël Depommier



IL FAUT LE DIRE...

### Confinement variable

La pandémie de Covid-19 a surpris par sa contagiosité, l'absence de traitement et le risque lié à un virus vingt fois plus mortel qu'une grippe saisonnière. Devant ces réalités, le confinement était raisonnable pour ralentir la propagation. Et permettre aux systèmes de santé de faire face à l'afflux de patients.

Mais il y a ceux qui nient autant la réalité que la crise écologique. Ainsi Trump ou Bolsonaro s'opposent cyniquement à tout confinement, sachant pertinemment que leur système de santé n'est pas en mesure de prendre en charge un pic de malades. Aux États-Unis, l'*Obamacare* a été démantelé, privant 40 millions de personnes d'assurance et de protection sociale. Au Brésil, dans le sillage du «frein aux dépenses» adopté après le coup d'État parlementaire contre la présidente Dilma Rousseff, on ne dispose que de la moitié des lits hospitaliers recommandés par l'OMS. Une situation que le confinement erratique ne fait qu'aggraver.

Il y a aussi ceux qui profitent de la crise du Covid-19 pour imposer confinement et couvre-feu alors que les raisons sanitaires ne sont pas prioritaires. Ainsi le Chili en proie à une forte contestation, la Bolivie, où le gouvernement illégitime après le coup d'État contre Evo Morales a imposé un confinement autoritaire et militarisé.

Il y a aussi le Nicaragua et Cuba ayant misé sur leur système de santé primaire dont la performance est saluée internationalement.

Que dire enfin de l'Afrique aux cas apparemment peu nombreux? Mais où les États ont reçu le soutien ambigu du FMI et de la Banque mondiale pour affronter la pandémie. Or la lutte contre la malaria et le risque lié aux criquets pèlerins n'intéressent pas ces bailleurs. Ceci malgré le risque de famine pour des populations entières et la surmortalité infantile qui en découlent. Le confinement est sur ce continent aussi inadapté qu'insuffisant.

Du point de vue sanitaire, le confinement n'a en fait de sens que si existent une protection sociale et un système de santé performant, pour ne pas déstabiliser davantage les plus précaires. Cette crise doit rendre vigilants et combattifs afin qu'elle n'accroisse pas les inégalités sociales tout en limitant drastiquement les droits politiques, ici et ailleurs.

Bernard Borel

# Gare au manifeste du Care

**SUISSE** • Le think-tank de gauche, Denknetz, vient de lancer un manifeste sous forme d'un plaidoyer pour un nouveau contrat social au niveau local et global pour l'après-Covid-19. Plus de mille personnes, dont de nombreux élu.e.s, l'ont déjà signé.

« Nos craintes, c'est que l'on reparte sur le monde d'avant sans tenir compte des enjeux climatiques ou sociaux qui nous attendent », annonce, Véréna Keller, membre romande du réseau et professeure honoraire HETSL. « On se rend compte que beaucoup de choses ont été rendues visibles pendant cette pandémie, mais alors que l'économie réclame un refinancement à l'État, les gens ordinaires n'ont qu'à se débrouiller. Voilà pourquoi nous avons lancé ce manifeste, qui se veut une manière de repenser l'organisation de la société et de faire pression sur les politiques et autres décideurs », continue-t-elle. Le texte en question ambitionne de refonder « un nouveau contrat social », fondé sur quatre principes: le Care, la coopération, la justice et la durabilité.



## Entraide essentielle par le Care

Le travail de Care comprend notamment les soins de santé, la prise en charge des enfants et des personnes fragiles ainsi que la garantie de l'alimentation quotidienne, de la sécurité et de l'hygiène. « Nous dépendons toutes et tous de l'assistance d'autrui, de l'entraide. Toutefois, en temps normal, les activités de Care sont sous-évaluées et souvent mal payées, et ce n'est pas un hasard si elles sont principalement le fait de femmes ou de migrant-e-s », relève tout d'abord le manifeste, qui en appelle à « reconnaître la centralité des activités de Care et d'en faire un guide dans les rapports entre les humains ou l'environnement naturel ». Pour y arriver,

le manifeste défend un principe de coopération. Celle-ci doit être locale, régionale et mondiale pour contenir les pandémies, fournir les médicaments nécessaires, mettre en place et maintenir des soins de santé stables, lutter contre le réchauffement climatique.

## Sauvegarde de l'environnement

« La centralité du Care va de pair avec la préservation de l'environnement. Il importe de vivre plus simplement et plus équitablement dans un monde de ressources limitées », précise encore Véréna Keller. Pour ce faire, il faut renforcer des infrastructures et des services publics solides et durables (énergie, transports, eau,

communications, sécurité (sociale), éducation, santé).

Du fait des inégalités sociales qui croissent, le manifeste défend aussi un principe de justice sociale, se basant sur une redistribution des richesses. Le texte propose aussi quelques pistes plus concrètes. Il défend un impôt de solidarité d'au moins 3% sur les actifs financiers prélevé pendant au moins dix ans « comme réponse immédiate aux crises actuelles ». Celui-ci générerait des revenus annuels estimés à trente milliards de francs suisses.

« La moitié de ces recettes sera utilisée dans le Sud, l'autre moitié en Suisse », prévoit le manifeste. Il veut aussi que les bénéfices tirés de la pro-

duction et de la vente de médicaments, de vaccins, d'articles d'hygiène ou de matériel diagnostic soient imposés à un taux d'au moins 80%. Il entend en outre favoriser un vaste programme de formation et de reconversion professionnelle pour les adultes afin de favoriser la transformation écologique de l'industrie. Pendant leur formation, ils et elles recevront un salaire de base couvrant le coût de la vie, suggère le manifeste. Il veut par ailleurs que la Suisse s'engage dans une industrie pharmaceutique sous contrôle public. « Nous essayons d'allumer des contre-feux et d'infléchir les manières de penser afin de changer les choses », résume Véréna Keller.

La multiplicité de propositions de changement (comme celles défendues par l'appel du 4 mai ou du réseau Après-GE, voir GH numéro 19) n'est-elle pas contre-productive? Véréna Keller ne le croit pas. « Cette multiplicité des réponses à la crise contribue à créer des réseaux englobant tous les courants de la gauche et des mouvements sociaux, qu'ils soient féministes, syndicalistes, environnementalistes. En faisant pression de tous les côtés et en comptant aussi sur la mobilisation de la rue, nous pourrions influencer la politique, qui n'est pas morte », assure notre interlocutrice. ■

Joël Depommier

Manifeste à signer sur [www.denknetz.ch/une-societe-du-care](http://www.denknetz.ch/une-societe-du-care)

## Des pistes cyclables critiquées à Genève

La semaine dernière, le Département des infrastructures (DI) de Serge Dal Busco a lancé son projet de nouvelles pistes cyclables afin d'accompagner le retour progressif des activités économiques et sociales et de contribuer à limiter le risque d'engorgement du trafic induit par une utilisation accrue de la voiture. Trois axes stratégiques ainsi que plusieurs autres itinéraires dans le centre-ville ont été définis pour permettre une meilleure circulation de la petite reine. « Ces mesures sont prévues pour une durée maximale de 60 jours et elles pourront être adaptées en tout temps aux circonstances et, cas échéant, prolongées », précise le DI. Si ces aménagements sont salués par la gauche et les Verts et sont soutenus par des associa-

tions comme l'ATE, Pro-vélo ou actif-TrafiC, qui voudraient les étendre par une pétition, ils sont loin de séduire la droite et les tenants de l'automobile. Une pétition rédigée par un dénommé Citoyen de Genève vient elle aussi d'être lancée sur Internet pour en finir avec la mesure. « L'objectif de ces aménagements vise à encourager un trafic cycliste plus important, au détriment de la fluidité du trafic et de l'environnement, puisque ces nombreuses suppressions et restrictions engendreront davantage de trafic et d'embouteillages sur les grands axes déjà saturés par la circulation routière », martèle, sans rire, le texte. La guerre des transports est bel et bien à nouveau déclarée à Genève. ■

Réd.

## Fans de foot sur la touche

**SPORT** • Des aficionados du ballon rond font cause commune pour s'opposer à la reprise anticipée du championnat le 8 juin.

Des groupes de supporters de Servette FC, de Neuchâtel, Bienne, Sion et Lugano lèvent le carton rouge dans un communiqué commun. Selon eux, le plan de reprise transmis en avril dernier par la Swiss Football League à l'Office fédéral du sport (OFSP) est « rocambolesque » en pleine pandémie. « Entraînements différés, vie d'équipe au rabais et autres mesures contraaires aux principes d'un sport collectif de contact y sont détaillées », s'insurgent-ils. « Tout cela bien entendu sans supporters, composante indispensable du football qui est la première à faire les frais d'une volonté purement économique d'une reprise servant avant tout les intérêts des diffuseurs TV et des sponsors », poursuivent-ils.

## Refus d'un foot « aseptisé »

Par leur communiqué, ces « fidèles parmi les fidèles », souhaitent affirmer leur volonté de ne pas voir le championnat reprendre avant un retour aux conditions normales. Ils ne se reconnaissent pas dans ce « football à tout prix » qui, selon eux, se lance dans « un paris bancal » faisant fi de la situation mondiale. Ceci en prétendant montrer l'exemple en matière de santé, ignorant les appels de certains dirigeants de club défavorables à la reprise. Un foot « cédant aux pressions de la mafieuse UEFA » serait ainsi prêt à relancer une



activité « loin d'être essentielle ». De plus, avec des règles que ces fans de ballon rond jugent antisportives, le football se passerait de la passion des supporters. Un foot « aseptisé dénué d'émotions » appelant à « une orgie de retransmissions télévisuelles lucratives ». A les lire, une telle pratique sportive n'est pas la leur et ne transmet pas les valeurs qu'elle devrait.

## Un sport « malade »

Pour ces aficionados du football, le bien-fondé de leurs mises en cause ne fait aucun doute. Ils rappellent que le hockey sur glace, très suivi aussi, n'a pas attendu pour annuler sa saison

alors même que la période des play-offs allait débiter. A leurs yeux, les sommes « exorbitantes » en jeu dans le football professionnel mondial sont le véritable motif d'une telle reprise. « En ce sens, l'arrêt pur et simple des championnats amateurs, base du football populaire n'est que trop révélatrice... », rappellent-ils. Avant de conclure que « le football n'a pas attendu le Covid-19 pour être malade! ». Ils demandent aux autorités notamment de rallonger la période d'inactivité sportive, autant que cela sera nécessaire. Le foot business risque de passer un mauvais moment dans les vestiaires. ■

Jorge Simao



# Application de traçage à surveiller

**TECHNOLOGIE** • Trois organisations alertent les autorités sur les risques et les faiblesses de l'utilisation d'une application de traçage des contacts pour lutter contre la pandémie.

Lundi, Amnesty International (AI), la Société numérique (SN) et la Fondation pour la protection des consommateurs (FPC) interpellent, par communiqué, le Conseiller fédéral Alain Berset et l'Office fédéral de la santé sur la future application suisse de lutte contre la pandémie. Pour ces organisations, même si cette dernière a de quoi rassurer en termes de protection des données personnelles, des questions importantes restent toutefois en suspens.

Le Conseil fédéral a publié le 13 mai une ordonnance sur l'essai pilote du système Swiss PT, ou application de traçage de proximité «visant à informer les personnes potentiellement exposées au nouveau coronavirus». Le concept retenu pour son fonctionnement a été développé par les Ecoles polytechniques fédérales de Lausanne et de Zurich. Ce protocole fonctionne de la manière suivante. Lors de son installation, l'application génère une clef secrète stockée uniquement dans le téléphone. Elle sera modifiée quotidiennement pour protéger l'identité de l'utilisateur. Puis un identifiant aléatoire est généré à partir de cette dernière pour augmenter la protection des données. (...)

## Evaluation continue

Pour AI, la SN et la FPC, le premier atout de ce protocole est qu'il est *open source*, c'est-à-dire que son code de programmation est public. Or, puisque quiconque d'initié peut le lire, il est impossible d'y introduire secrètement des lignes visant à voler des données ou à prendre le contrôle des



Le système proposé par le Conseil fédéral sera décentralisé.

appareils. (...) Ces organisations soulignent aussi que l'installation et l'utilisation de l'application reposent sur une base volontaire, une importante garantie selon elles. Malgré elle soulignent aussi des points plus «critiques».

D'abord le fait que pour être efficace et proportionnée, l'application devra être associée à d'autres mesures comme les tests, l'isolation et l'accès aux soins. De plus, l'utilité d'un tel moyen technologique est controversée. Son utilisation a ainsi pu se traduire par une surveillance de masse. C'est ainsi le cas à Singapour où il a abouti à une obligation de s'enregist-

trer avec nom et numéro de téléphone lorsque l'on pénètre dans un bâtiment public. Une telle technologie doit donc faire l'objet d'une évaluation en continu.

## Risques de discrimination

En outre, selon ces organisations, les personnes qui ne peuvent ou ne veulent installer l'application ne doivent pas être pénalisées. Ainsi, elles rappellent que la Constitution interdit à l'État de conditionner ses prestations (transports publics, soutien financiers...) à l'utilisation d'une application. Mais aussi que pour des raisons

de protection des données, les employeurs ne doivent pas être en mesure de contraindre leurs salarié.e.s à l'utiliser.

«Les autorités compétentes doivent veiller avec rigueur, et les dispositions légales sanctionner les entreprises privées qui discriminent le client.e.s n'utilisant pas l'application», ajoutent-elles. Par-delà les réserves sur les aspects techniques, les organisations s'inquiètent de l'insertion d'un tel procédé dans la stratégie globale de prévention. En effet, d'après la Confédération les personnes qui seraient alertées par l'application ne seront pas

invitées à se faire tester et n'en auront pas la possibilité tant qu'elles sont asymptomatiques.

## Manque de garanties

Enfin une telle restriction dans l'accès aux tests soulève un nouveau problème. Puisque chaque personne alertée est invitée à se mettre en «quarantaine volontaire», il faudra qu'elle en ait les moyens financiers. En effet, pour que soit reconnu le droit au maintien du salaire, il faut que l'isolation soit justifiée par un certificat médical. «Les épidémiologistes demandent que la détection des personnes potentiellement infectées déclenche une réponse claire, tels que le droit à se faire tester et/ou l'établissement d'un certificat de quarantaine», écrivent les organisations pour qui cette question s'avère déterminante dans la mise en service de l'application. «Si son utilité est limitée, il y a lieu de s'interroger sur la proportionnalité et l'admissibilité d'une telle mesure au vu des risques», ajoutent-elles.

Finalement, les modalités d'intégration dans les systèmes d'exploitation des principaux systèmes que sont Apple et Google seront cruciales. Les trois organisations concluent: «Nous ne disposons jusqu'ici que de l'ordonnance régissant la phase de test. Les garanties mentionnées (...) doivent figurer dans le message du Conseil fédéral sur la loi ad hoc, et être confirmées par le Parlement (...) lors de la session de juin». Affaire à suivre. ■

Jorge Simao

# Une mobilité écologiquement responsable

**NEUCHÂTEL** • Mobilité urbaine et choix de société privilégiant le développement durable: la question de l'accessibilité aux infrastructures se pose notamment pour plusieurs sites.

Quelle mobilité développer dans les villes pour tenir compte des besoins de toutes les catégories de la population tout en étant écologiquement responsable et en arrêtant de construire toujours davantage d'infrastructures? Telle pourrait être formulée la question que se posera la Commission chargée de réfléchir à l'accessibilité au Musée d'Histoire naturelle de La Chaux-de-Fonds et au Zoo du Bois du Petit-Château.

## Parking controversé

Tout débute avec le projet de Zoo-Musée, projet tant attendu et maintes fois repoussé. Après plusieurs tentatives infructueuses, une solution a réuni un large consensus (trente-trois voix pour, quatre oppositions et deux abstentions). Une seule ombre au tableau, la réalisation d'un parking en lieu et place d'un terrain de loisirs au sud de la structure. Déjà durant la séance, le POP et les Verts avaient proposé, par le biais d'un postulat, que le Conseil communal examine d'autres solutions, mais en vain.

C'est finalement l'intervention bienvenue d'un collectif citoyen intitulé la «Tchaux verte» qui contraint l'exécutif à mener cette réflexion en déposant une initiative munie de 5359 signatures, soit bien plus que le 10% du corps électoral requis, preuve d'un fort soutien populaire.

## Accès en question

Deux visions s'opposent sur la question de l'accessibilité au Musée. D'un côté celle qui ne peut imaginer une institution visitée, on l'espère, par un nombre important de personnes sans construire un parking à proximité immédiate.

De l'autre celle qui considère cela comme un péché originel que de détruire un espace vert pour réaliser le parking d'une institution ayant pour mission de sensibiliser à la protection de la nature.

L'accès au site est donc le cœur du sujet comme le souligne une des conclusions du rapport de l'exécutif soumis aux voix le jeudi 28 mai prochain: «comme indiqué, son accessibilité sera un élément déterminant de son succès». Si l'on ne peut s'empêcher de trouver cette remarque pour le moins osée quand on sait que les aménagements extérieurs coûteront davantage que la muséographie (dont l'importance pour attirer un public paraît évidente comparée à un parking), la question est tout de même sensible. Un musée est chargé de partager des connaissances et transmettre un patrimoine, dans ce cas matériel (les collections du Musée sont exceptionnelles) et immatériel (l'environnement et sa protection). Il est donc primordial que le Musée soit à la disposition de toutes et tous, notamment des familles – qui ne peuvent pas toutes s'offrir le luxe d'un voyage en train –, des personnes âgées et à mobilité réduite.

## Des habitudes à faire évoluer

Si la proposition de l'exécutif de s'asseoir autour d'une table pour chercher des solutions est louable, certains éléments du rapport font douter de sa volonté d'élargir le champ des possibles. Ainsi, l'article 3 stipule que «la commission est chargée d'accompagner le Conseil communal dans ses réflexions liées au stationnement à l'usage du Musée d'histoire naturelle et du Zoo du Bois du Petit-Château dans le pé-



Réaliser un parking pour une institution visant à sensibiliser sur l'environnement?

mètre immédiat du site». Imaginer l'utilisation de parkings d'échange combinée à un renforcement de transports publics ne semble pas entrer dans ce canevas. Des collaborations avec les usines avoisinantes, qui ont des parkings inutilisés le week-end et durant les vacances estivales, pourraient également être une piste.

Changer les habitudes demande du temps. Mais l'exemple de Pontevedra, localité en Galice surnommée «la ville où le piéton est roi», démontre qu'il est non seulement possible mais souhaitable de faire autrement. Elle qui a su proposer une autre forme de développement urbain en limitant au maximum les voitures, permettant du même coup de favoriser le petit commerce, de créer un centre urbain agréable,

d'offrir de larges espaces aux enfants, de réduire drastiquement la pollution et par conséquent d'améliorer la santé d'une population qui en redemande (Pontevedra est un des rares lieux de la région à voir sa population croître). Les terrasses peuvent s'élargir, les magasins mettre leurs échoppes à l'extérieur, la population flâner dans des rues tranquilles et les enfants jouer dans de larges espaces plus sécurisés. Une forme de collectivisation de l'espace urbain bénéfique à la vie sociale, à l'économie locale, au bien-être et à l'environnement. Et si une réflexion autour d'un terrain de loisirs servait de base pour tendre vers un développement plus humain de nos villes? ■

Julien Gressot



# Sanctions économiques et pandémie

**ANALYSE** • A l'heure du Covid-19, les mesures coercitives unilatérales continuent de faire rage.

Cela est d'autant plus préoccupant dans le contexte actuel, marqué par une crise économique profonde qui, suite à la pandémie, s'accroît davantage. Les mesures coercitives unilatérales sont des instruments employés par certains gouvernements à des fins politiques. Elles peuvent prendre la forme de sanctions économiques et financières, d'embargos commerciaux notamment. Elles visent à établir des entraves commerciales et bancaires pour empêcher, par exemple, l'achat de médicaments, d'équipements médicaux, de nourriture et d'autres biens essentiels. Les conséquences néfastes de ces mesures sont dramatiques, surtout dans le contexte de la pandémie affectant pratiquement tous les droits humains en particulier le droit à la vie. En ce sens, le maintien de ces mesures est tout simplement criminel.

## Déstructuration de l'économie

De nos jours, de nombreux pays sont soumis à de multiples formes de sanctions<sup>1</sup>. Si certaines d'entre elles sont décrétées par le Conseil de sécurité de l'ONU (embargo sur les armes pour certains pays en conflit armé), la plupart de ces sanctions sont imposées par les États-Unis de manière unilatérale et suivies par leurs alliés proches tels que l'Union européenne. Contrairement au discours officiel, l'objectif de ces États, profitant de leur position dominante sur l'échiquier international, est de déstructurer l'appareil économique du pays ciblé afin de provoquer le renversement de son gouvernement qui ne se soumet pas à leur volonté.

Parmi les exemples de sanctions économiques imposées par les États-Unis, il faut citer le cas de Cuba, soumis à des sanctions qui détiennent le triste record d'être les plus longues (depuis 1962) et les plus cruelles (blocus total). A lui seul, ce petit pays insulaire réunit toutes les caractéristiques et conséquences néfastes de mesures coercitives unilatérales. Elles touchent pratiquement tous les secteurs : énergie, industrie, technologie, immobilier, infrastructures, agriculture, construction, tourisme, banque et finance. De plus, Cuba est privé de recettes en devises étrangères, subit des entraves à l'approvisionnement de biens de première nécessité (alimentation et médicaments entre autres) et à l'exportation de ses produits.

## Aide vitale refusée

Récemment, des entreprises ont renoncé à livrer à Cuba des appareils respiratoires, pourtant indispensables pour sauver les vies de personnes



touchées par le Covid-19, pour ne pas être sanctionnées par les États-Unis. Il arrive qu'un pays comme la Suisse, pourtant réputé neutre, contribue à ces sanctions unilatérales. En effet, en plus des banques privées suisses, PostFinance Suisse (une institution financière publique) a aussi récemment suspendu tout transfert d'argent vers Cuba<sup>2</sup>, empêchant ainsi des associations suisses de collaborer avec des entités médicales cubaines.

Ce blocus constitue le principal obstacle au développement de toutes les potentialités de l'économie cubaine. Comme nous l'avons souligné à plusieurs reprises, ces mesures «coûtent surtout au peuple cubain d'incommensurables sacrifices, le privant de la jouissance de ses droits humains élémentaires, y compris ceux à l'autodétermination et au développement»<sup>3</sup>

## Coercition étasunienne

Des répercussions similaires peuvent être observées dans d'autres pays, cibles de mesures coercitives imposées par les États-Unis, tels que le Venezuela, l'Iran et la Syrie. Les mesures coercitives unilatérales sont, en toutes circonstances, contraires au droit international relatif aux droits humains et violent ses dispositions, en particulier la Charte des Nations Unies et les Conventions de Genève de 1949 ainsi que leurs deux protocoles. Les organes de l'ONU (Assemblée générale<sup>4</sup> et

Conseil des droits de l'homme<sup>5</sup> entre autres) ont condamné à de multiples reprises ces mesures.

Récemment, un groupe d'experts des droits humains de l'ONU ont appelé les États-Unis «à lever leur embargo économique et financier sur Cuba qui fait obstacle aux réponses humanitaires pour aider le système de santé du pays à lutter contre la pandémie de Covid-19»<sup>6</sup>.

De son côté, la nouvelle Rapporteuse spéciale de l'ONU sur les effets négatifs des mesures coercitives unilatérales sur l'exercice des droits de l'homme, Mme Alena Douhan, a souligné que dans le cadre de la pandémie actuelle «il est nécessaire d'adopter une approche soucieuse des droits de l'homme pour affronter la crise du Covid-19, et cela passe par la levée des mesures coercitives entre les États». Dans son communiqué individuel diffusé antérieurement, elle rappelle que «les pays sanctionnés sont particulièrement touchés, car ils ne peuvent pas se servir de leurs revenus pour importer les équipements, les médicaments, les traitements antiviraux et les aliments provenant des marchés mondiaux»<sup>7</sup>.

## Esprit de respect mutuel

Nous faisons face à une crise d'une ampleur exceptionnelle, qui touche à tous les aspects de la vie et du fonctionnement des sociétés à l'échelle mondiale. La lutte contre le Covid-19, qui ne

connaît pas de frontières, passe par un esprit de respect mutuel, de coopération internationale, de solidarité entre les peuples et les États, conformément à la Charte des Nations Unies.

Pour Alfred de Zayas, ancien Expert indépendant de l'ONU sur la promotion d'un ordre international démocratique et équitable, les États-Unis et tous les autres États qui recourent aux mesures coercitives unilatérales ont une responsabilité civile et pénale et à ce titre la Cour pénale internationale doit condamner ces pratiques en tant que crime contre l'humanité, en vertu de l'article 7 du Statut de Rome de la Cour pénale internationale<sup>8</sup>.

Les mesures coercitives unilatérales nuisent à la capacité des pays concernés de faire face à la pandémie et au modèle de développement choisi, conformément au droit des peuples de décider de leur avenir. C'est pourquoi le CETIM (Association Centre Europe - Tiers Monde) réitère sa demande de lever immédiatement et intégralement, toutes les mesures coercitives unilatérales sans condition. ■

Cetim

[1] On peut mentionner parmi ces pays: Biélorussie, Burundi, Corée du Nord, Cuba, Iran, Lybie, Myanmar, Palestine, Pakistan, Russie, Somalie, Soudan, Syrie, Yémen, Venezuela, Zimbabwe...

[2] Cf. la campagne lancée par les «Organisations suisses de solidarité et pour les droits humains - Cuba».

[3] Cf. entre autres la déclaration écrite du CETIM, soumise à la 36e session du Conseil des droits de l'homme de l'ONU, septembre 2017.

[4] Voir notamment la résolution 74/200, adoptée le 19 décembre 2019.

[5] Cf. entre autres la résolution 40/3, adoptée le 21 mars 2019.

[6] Traduction du CETIM. Source: Déclaration conjointe, "US must lift its Cuba embargo to save lives amid COVID-19 crisis, say UN experts", 30 avril 2020, signée par Mme Alena Douhan, Rapporteuse spéciale sur l'impact négatif des mesures coercitives unilatérales sur la jouissance des droits de l'homme, M. Saad Alfaragi, Rapporteur spécial sur le droit au développement, Mme Catalina Devandas-Aguilar, Rapporteuse spéciale sur les droits des personnes handicapées, Mme Agnès Callamard, Rapporteuse spéciale sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, M. Livingstone Sewanyana, Expert indépendant sur la promotion d'un ordre international démocratique et équitable, M. Obiora Okafor, expert indépendant sur les droits de l'homme et la solidarité internationale, M. Nils Melzer, Rapporteur spécial sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

[7] Déclaration, «Une experte de l'ONU exhorte les gouvernements à sauver des vies en levant toutes les sanctions économiques face à la pandémie de COVID-19», 3 avril 2020.

[8] Voir l'interview de M. Alfred de Zayas, paru dans *Horizons et débats*, n° 7, 14 avril 2020.

## La BCE maintient le charbon dans le paysage du monde d'après

**COVID-19** • Premier acteur financier communautaire, la Banque centrale européenne a déjà dépensé 132 milliards d'euros de financements polluants en réponse à la crise de pandémie.

Le dispositif de soutien aux entreprises mis en place par la Banque centrale européenne (BCE) joue-t-il contre le climat? Reclaim Finance, observatoire européen de la finance rattaché à l'ONG des Amis de la Terre, s'est penché sur la question. Publié ce 18 mai, le rapport que l'organisation en tire est clair: le système de rachat d'actifs d'entreprises en difficulté financière – ou quantitative easing, «assouplissement quantitatif» de la banque publique bénéficie plein pot aux majors de l'industrie fossile. C'est vrai depuis 2014 qu'il a été lancé. Cela le reste d'autant plus depuis le début de la pandémie de Covid-19.

## 38 industriels sortis de la panade

A la mi-avril, la liste des entreprises auxquelles la BCE avait racheté des

actifs pour les sortir de la panade comptait 38 industriels du secteur des énergies fossiles, avance ainsi Reclaim. Parmi elles, «10 sont liées au charbon», combustible le plus émetteur de CO<sub>2</sub>, principal gaz à effet de serre, «pour une puissance totale installée d'environ 66'000 MW, soit plus que l'ensemble des réacteurs nucléaires français en service».

Quatre autres «sont liées à l'extraction de pétrole et gaz de schiste». Shell ou encore Total figurent au nombre de ces dernières. Les deux compagnies prévoient pourtant respectivement d'augmenter leur production de pétrole et de gaz de 38% et 12% de 2018 à 2030, la première en misant gros sur les hydrocarbures de schiste, avance encore Reclaim.

La structure estime au final que sur les 1'100 milliards d'euros que la

BCE prévoit de consacrer à des soutiens d'entreprises courant 2020, la banque communautaire a déjà dépensé 132 milliards d'euros de financements polluants pour les seuls rachats lancés en réponse à la crise du Covid-19.

## En matière de politique climat, même le privé fait mieux

Le charbon, le pétrole et le gaz ne sont pas seuls en cause. «Si l'on creuse un peu, on s'aperçoit que des entreprises du secteur aérien figurent aussi au nombre de celles auxquelles la BCE a racheté des actifs», souligne Lucie Pinson, directrice exécutive de Reclaim Finance. Plus largement, celui de l'armement est lui aussi soutenu, relève Lucie Pinson. Hallucinant, tempête-t-elle, «que le premier acteur financier public européen joue

ainsi contre ses propres valeurs et engagements». Même les banques privées font mieux, pointe la directrice. «BNP Paribas, la Banque européenne d'investissement... tous ont au moins commencé à appliquer une politique climat!» A l'heure où les milliards posés sur la table en réponse à la crise sanitaire offrent une opportunité d'impulser un changement de trajectoire économique, «ce choix de la BCE, opéré au nom de la neutralité du marché, est complètement anachronique», conclut la directrice.

A deux semaines d'une réunion des gouverneurs, prévue le 4 juin, afin de décider de la suite de la réponse monétaire donnée au Covid-19, Reclaim Finance demande que toutes les cartes soient rebrassées. «Il est inadmissible que Fortum bénéfi-

cie du quantitative easing européen alors qu'une de ses filiales entend mettre en service une nouvelle centrale à charbon en Allemagne, et menace les Pays-Bas de poursuites judiciaires parce qu'ils prévoient de sortir du charbon d'ici 2030», illustre l'observatoire. «La BCE doit exclure immédiatement les entreprises les plus polluantes de son programme de rachat d'actifs et exiger des engagements de sortie des énergies fossiles», plaide-t-il. La liste des titres éligibles doit, selon l'organisation, exclure les entreprises qui n'adoptent pas un plan d'alignement sur les objectifs fixés par l'accord de Paris, et plus singulièrement celles qui entendent maintenir des activités dans le charbon au-delà de 2030. ■

Marie-Noëlle Bertrand

Paru dans *L'Humanité*

# L'UE doit agir face au mépris d'Israël

**PROCHE-ORIENT** • L'Europe dit vouloir prévenir plutôt que punir l'annexion des territoires palestiniens. Mais Benjamin Netanyahu est décidé à lancer le processus.

Les ministres européens des Affaires étrangères se sont réunis en visioconférence, vendredi, pour examiner la réponse à apporter à la volonté israélienne d'annexion des territoires palestiniens, portée par le plan Trump. Tel-Aviv projette d'intégrer à son territoire plus de 130 colonies juives de la Cisjordanie occupée et de la vallée du Jourdain, langue de terre s'étirant entre le lac de Tibériade et la mer Morte, qui deviendrait la nouvelle frontière orientale d'Israël avec la Jordanie.

## Une mise en garde que la Hongrie et l'Autriche refusent de signer

Un texte, élaboré par le chef de la diplomatie luxembourgeoise, Jean Asselborn, et son homologue irlandais, Simon Coveney, a été présenté et discuté. Une déclaration qui pourrait se résumer ainsi : prévenir pour ne pas avoir à punir. Il s'agit donc d'une mise en garde à Israël, face à ce qui serait une violation du droit international, rendue public lundi par le chef de la diplomatie européenne, Josep Borrell, soit au lendemain de l'installation du nouveau gouvernement Netanyahu-Gantz. Pour autant, il ne s'agit pas d'une position commune des 27 puisque deux pays, à l'extrême droite sur l'échiquier politique, la Hongrie et l'Autriche, dont les dirigeants sont proches de Netanyahu, ont refusé de signer cette déclaration.

«Si Israël passe aux actes et annexe la vallée du Jourdain en Cisjordanie, je ne vois pas de différence avec ce que la Russie a fait avec la Crimée» en 2014, soutient Jean Asselborn. «Violer le droit international a des conséquences, affirme-t-il. La crédibilité de l'Union sera en jeu.» En réalité, cette crédibilité est mise à mal depuis longtemps par Israël : annexion de Jérusalem-Est, annexion du plateau du



Vue d'Ariel, une des quatre plus grandes colonies israélienne en Cisjordanie.

Salonmor

Golan, poursuite de l'occupation, augmentation et agrandissement des foyers d'implantation juive en Cisjordanie... rien n'arrête le projet colonial israélien quand seules des paroles s'opposent aux actes. L'Union européenne (UE) dispose pourtant d'une batterie possible de mesures de rétorsion : gel des accords bilatéraux, suspension de la coopération scientifique, annulation des tarifs préférentiels accordés aux produits israéliens... Encore faut-il que les pays européens aient le courage de le faire. «Si nous ne

parvenons pas à convaincre Israël de renoncer à son projet, le plus dur sera devant nous», avertit le ministre luxembourgeois qui, pour l'heure se refuse à évoquer le mot de sanctions et préfère souligner que l'Europe se met «en situation de prévention. Ce texte n'est pas agressif».

## La France se garde bien de s'exprimer trop bruyamment

Cette prudence de Jean Asselborn, qui plaide de longue date pour une reconnaissance de la Palestine

comme État par l'UE sans avoir gain de cause, n'est-elle pas finalement un frein? La France, qu'on dit virulente pour empêcher une annexion qui signifierait définitivement la mort d'une solution à deux États, se garde bien de s'exprimer trop bruyamment. Or, l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) a déjà prévenu que dans l'éventualité d'une annexion, elle mettrait fin à tous les accords signés avec Israël.

Samedi dernier, devant le Parlement réuni pour un vote de

confiance sur le gouvernement d'union avec Benny Gantz, Benjamin Netanyahu a montré l'étendue de son mépris vis-à-vis des mises en garde européenne : «Voici la vérité : ces territoires sont là où le peuple juif est né et s'est développé. Il est temps d'appliquer la loi israélienne et d'écrire un nouveau chapitre glorieux dans l'histoire du sionisme.» L'UE va devoir faire face à ses responsabilités. ■

Pierre Barbancey

Paru dans *L'Humanité*

## Travailleurs sans papiers en sursis

**ITALIE** • La fermeture des frontières amène l'État à accorder des permis de séjour temporaires pour les ouvriers agricoles et les aides à la personne.

Le gouvernement italien a adopté le «décret reprise», qui comprend des mesures économiques, mais aussi une régularisation massive de travailleurs sans papiers. Les employeurs seront invités, moyennant 400 euros, à déposer des dossiers de régularisation pour leurs salariés. Quant aux migrants dont le permis de séjour a expiré le 31 octobre, ils pourront également engager une procédure pour obtenir un permis de séjour. Ces autorisations de séjourner sur le territoire sont temporaires et ne dureront que six mois.

### Considérations économiques

Si le gouvernement de gauche du Portugal a pris une telle mesure dès la fin mars pour permettre aux étrangers présents sur son sol de se soigner, en Italie, ce sont des considérations économiques qui ont prévalu. Car cette régularisation ne touche que les auxiliaires de vie pour personnes âgées ou handicapées et les ouvriers agricoles. Les fruits risquaient de pourrir sur pied cet été s'ils n'étaient pas ramassés du fait de la pénurie de main-d'œuvre consécutive à l'épidémie de Covid-19. Et ce, alors que le secteur agro-industriel est important en Italie : ainsi, la seule transformation de la tomate pèse plus de 5 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

Il y a deux mois, la Confagricoltura, les employeurs du secteur, avait lancé un cri d'alarme. Sur un million d'ouvriers agricoles, 400'000 sont des

étrangers, dont un grand nombre venait en Italie pour la saison des récoltes. Or, les frontières sont fermées. À la mi-avril, c'est la ministre de l'agriculture elle-même, ancienne syndicaliste ouvrière agricole de la Confédération générale italienne du travail (CGIL), Teresa Bellanova, qui avait lancé un débat sur la régularisation dans le secteur. Elle a mis, mardi 5 mai, sa démission dans la balance pour obtenir un arbitrage favorable.

### Des agences d'intérim mafieuses

Car l'affaire faisait débat. Sur ce sujet, elle avait le soutien du Parti démocrate (PD, centre gauche), de sa propre formation Italia Viva. Mais, du côté du Mouvement 5 étoiles (M5S), qui gouvernait jusqu'en août 2019 avec l'extrême droite de la Ligue, la pilule avait du mal à passer. Le vice-ministre M5S de l'Intérieur a critiqué une telle régularisation, au nom de la lutte contre le «caporalato», ces sortes d'agences d'intérim mafieuses qui placent les migrants dans les entreprises agricoles. Le décret adopté a rassuré le gouvernement. Il ne prévoit pas d'amnistie pour ceux qui se livrent à de telles pratiques. Et surtout, défend la CGIL, la principale confédération syndicale, la régularisation est le meilleur moyen pour que les exilés ne soient pas la proie des organisations mafieuses. ■

Gaël De Santis

Paru dans *L'Humanité*

## Disparition de Julio Anguita

**ESPAGNE** • Ancien secrétaire général du Parti communiste d'Espagne (PCE), Julio Anguita était l'un des leaders les plus populaires de sa génération.

Julio Anguita (78 ans), aussi ex-coordonnateur d'Izquierda Unida (coalition de partis de gauche et d'extrême gauche formée en 1986 autour du PCE, ndlr), est mort samedi à Cordoue, des suites d'une crise cardiaque. On le surnommait parfois «le prof» car il avait toujours le souci de la pédagogie. La presse l'avait affublé du titre de «calife rouge», en mémoire de ses années passées avec succès à la tête de la mairie de Cordoue en Andalousie. Il était surtout un dirigeant populaire, très respecté au-delà de sa famille politique, qu'il avait rejointe pendant la dictature au début des années 1970.

### Régénérer la gauche

Après son retrait de la vie politique active pour des raisons de santé, il était devenu un «sage» très écouté. Il s'était illustré ces dernières années sur des thèmes comme la République et la Constitution. Dans une interview qu'il m'avait accordée en 1996 à Madrid, il déclarait notamment : «Il faut régénérer la gauche, débattre des programmes et non s'en tenir à des échanges de propos de bateleurs. J'appelle à une rébellion pacifique contre la loi de l'argent,

contre la corruption et la désagrégation de la société.»

Julio Anguita dégageait comme un parfum de don-quistottisme. Son physique, son allure, son refus de l'apparat et des privilèges (il avait décliné sa retraite de député lui préférant celle de professeur) n'expliquent pas tout : c'était un homme droit, dur au combat politique. Derrière la carapace, il y avait un homme sensible et émouvant. Il avait effroyablement vécu la mort en Irak, pendant la guerre de 2003, de son fils Julio, envoyé spécial du journal *El Mundo* dans les zones de combats. Sans rien laisser paraître, après avoir été informé de la tragédie, il avait quitté l'assemblée générale de Izquierda Unida à Madrid pour rejoindre sa famille à Cordoue.

Julio Anguita avait accueilli avec satisfaction la formation du nouveau gouvernement espagnol réunissant les socialistes, la coalition Unidas/Podemos et la nomination de ministres communistes. «Mon rôle désormais», disait-il, «se limite à soutenir et parfois à rester silencieux.» ■

José Fort

Paru dans *L'Humanité*

# Gilbert Garcin, jardinier de l'imaginaire

**PHOTOGRAPHIE** • «La couleur divertit alors que le noir blanc va à l'essentiel» selon Gilbert Garcin. Venu à la photographie à 65 ans, il a rejoint l'au-delà du réel de ses images surréalistes et allégoriques. Toutes imaginées au gré de mises en scène existentialistes.

Par la grâce fantasque de ses dramatiques philosophiques sous la forme de tableaux photographiques oscillant entre réalité et fiction, Gilbert Garcin agite «ce que nous connaissons tous de la mythologie depuis l'école élémentaire», à l'en croire. Parallèlement, il ajoute dans ses photomontages fatalistes, l'histoire de l'art – Paul Klee, René Magritte, Edward Hopper, Malcom Morley, Luciano Fontana – et le burlesque millimétré d'un Jacques Tati. L'homme d'images réinvente un genre tombé en désuétude, le roman-photo, apparu dans l'Italie de 1947. Pour le roman-photo, les images servent avant tout le récit, dont la lecture se voulait rapide et simple. L'artiste explore ainsi des jeux narratifs originaux dans le détournement, la poésie, l'onirisme ou l'abstraction.

## Autofictions

Il est donc sujet de ses photos tour à tour intrigantes, inquiètes et tendres, recourant à des jeux d'échelles. «On peut dire que c'est un témoignage de ce que nous avons vécu, lu, vu. Cela crée toutes sortes de réflexions et petites idées que l'on peut facilement mettre en images.» Il précise encore, «ce n'est pas moi, un double pourquoi pas, un personnage». La composition est souvent saupoudrée de sachets d'humour parfois grinçant et d'autodérision. «J'essaie d'avoir des images aussi simples et graphiques que possible. Avec un grand plaisir à créer l'illusion», relève-t-il dans le documentaire, *Tout peut arriver*, signé Ralf Kämpfe. L'artiste avoue être venu à la photo sans préméditation. Ses réalisations reproduisent une figure atemporelle vêtue de son inamovible manteau «comme dans les tableaux de Magritte». Prenez *Le témoin*, des paires de chaussures alignées autour de l'effigie silhouettée de Garcin pieds nus. Soit une variante du tableau plus célèbres du surréalisme peint par Magritte, *Le modèle rouge* et ses pieds-chaussures.

Exposé partout dans le monde, Garcin fut le sujet d'une rétrospective aux Rencontres d'Arles de la photo en 2013 sous la direction de François



«Le Vol d'Icare (d'après Léonard de Vinci)», allégorie de la condition humaine avec Gilbert et Monique Garcin.

Courtesy of Galerie Camera Obscura, Paris.

Hébel. La manifestation salue aujourd'hui la mémoire d'un artiste décédé le 17 avril dernier, qui «met ses rêves en images et sans en avoir l'air, questionne au plus profond le sens de nos existences». Le photographe s'en est allé rejoindre l'une de ses compositions inspirées de Magritte, *Le charme de l'au-delà*. Elle le voit, de dos et valise à la main, en attente sur une mer de nuages. C'est dans son atelier de La Ciotat que, la retraite venue à la soixantaine, cet ancien responsable d'une entreprise de luminaires, Marseillais philosophe et têtue, imagine des univers semblant sortir d'un surréaliste studio de cinéma. Les images sont invariablement en noir et blanc et aux dimensions d'une maquette. Elles suivent et mettent en scène son double miniature, Mister G. Et explorent les figures mythologiques de la destinée et

de l'humaine condition soumises aux contraintes et obstacles que sont Narcisse, Atlas, Sisyphe et Icare.

## Univers miniatures aux enjeux métaphysiques

Les intitulés des œuvres ouvrent sur des sens multiples. Toujours l'homme inclassable porte le poids du monde sur les épaules. L'œil du spectateur s'émerveille d'un inamovible décor maquette échappé de l'enfance. Et de ses autoportraits découpés en figurines de 10 centimètres montées sur de petits supports. Le recours aux matériaux bruts et éléments naturels est constant. Voyez ces aigrettes du pissenlit dit *commun* (*Lorsque le vent viendra*), un épi de seigle redressé dans un sillon comme on fiche en terre un drapeau de renaturation en mode conquête (*Sauver la nature*) ou

des minuscules pierres de taille empilées en équilibre précaire au cœur d'un désert (*La bonne volonté*). Ailleurs l'œil découvre une mise en abîme de photos célèbres sur un tapis déroulant. Ici *Le chien d'Elliott* d'après le photographe Elliott Erwin, autre amateur de simplicité apparente, qui donne à deviner les failles et les incertitudes de la réalité.

Parfois, Garcin invite son épouse Monique à être dans le vivant tableau photo. Sa poésie visuelle est une «auberge espagnole», soignant des échappées métaphysiques pouvant séduire Madame et Monsieur Tout-le-monde. «La photographie devient "l'image dont je suis le héros", multipliant les épisodes d'une illusion comique sans cesse renouvelée. Dans cet autoportrait en forme de simulacres, le photographe

regarde le photographe qui, peut-être, fait semblant d'être photographe», souligne l'écrivain et marcheur Yves Gerbal. Le regard, amusé mais lucide de l'artiste interroge comme rarement dans un cadrage au cordeau, le ridicule et le tragique de la «comédie humaine».

## Solitaire et universel

En 1998, sa carrière démarre sur le tard grâce à la confiance de la Galerie parisienne les Filles du Calvaire, qui l'expose à Paris Photo. Sur une table de 2 x 2 mètres, l'ancien marchand de luminaires opte pour un projecteur 100 watts, lampe de poche dédiée aux effets spéciaux, projecteur vidéo pour les fonds. Et son «catalogue de cieux» dont il complète régulièrement la collection. De 65 à 84 ans, «plutôt que d'aller à la pêche», il produira ainsi 300 photos déclinées en fables haïkus, allégories, paraboles et aphorismes. Ceci en se tenant éloigné de tout académisme, celui de l'art contemporain singulièrement.

«J'ai pensé que toutes ces images se fichaient bien du Covid-19... Et puis j'ai pensé qu'en plus d'être universelles (et comme une preuve de plus qu'elles l'étaient, à l'inverse d'un art qui n'aurait été que de circonstance), c'étaient les images parfaites pour la période que nous vivons», relève l'écrivain français Sylvain Prudhomme. En témoigne Mister G. s'essayant à démêler les possibles bandes sons d'un univers aux pistes embrouillées. Le petit théâtre incongru de Gilbert Garcin et sa silhouette solitaire, beckettienne, servent aussi d'identité visuelle à la Comédie de Genève sous la direction d'Hervé Loichemol pour sa saison 2013-14. «On est mal barrés, mais on le prend bien», résumait le photographe. L'une de ses images, *Faire de son mieux*, le découvre combattant une possible marée noire murale à l'aide de deux serpillières. Toute ressemblance avec le tragique désastre en cours ne saurait être fortuite. ■

Bertrand Tappolet

www.gilbert-garcin.com; documentaire *Tout peut arriver* sur arte.tv/fr/videos; 8 livres publiés aux Ed. Filigranes.

## Un regard étranger sur Genève

**LIVRE** • Une Savoyarde d'origine évoque la cité de Calvin et celle des grandes organisations internationales.

C'est à un Vaudois qu'échoit le compte rendu du livre *Genève Emois* de Marie-José Astre-Démoulin, née en Haute Savoie, sur les bords du lac Léman, mais aussi citoyenne du monde, du fait de ses missions pour l'ONU dans quinze ou vingt villes différentes situées sur trois continents. Et puis l'auteure dit être «tombée amoureuse de Genève», où elle vit depuis dix ans. Quadruple regard donc...

### Lieux et atmosphères

Par une série de courts récits, l'auteure évoque un certain nombre de lieux et surtout d'atmosphères, tels qu'elle les a perçus. Le titre du livre pourrait donc aussi se lire «Genève et moi». Mentionnons le Théâtre-cinéma-restaurant du Grütli pour son ouverture culturelle et ses spectacles parfois un peu ésotériques, l'imposante masse de la cathédrale, la gare de Cornavin, le cimetière des Rois où repose notamment la prostituée-peintre-écrivaine Grisélidis Réal. Dans un beau texte intitulé «Gris gris», elle saisit bien l'ambiance de Genève, le «gris sage des bâtiments alignés le long des quais», à l'instar de

ceux de Lyon, autre métropole commerçante et bancaire, ses brumes, ses ciels «de plomb et de coton». Tout cela compose une «symphonie de gris tendres, de gris liés, crémeux, laiteux, amoureux», qu'illumine la flambée des couleurs d'automne, avant de recouvrir «le manteau gris de cette ville secrète». Genève, cité du bout du lac. L'auteure éprouve un véritable amour pour ce Léman qui unit la Savoie et Genève. Un lac qui peut susciter des pulsions suicidaires et en même temps le désir de vivre.

### Contrastes entre les rives

L'un des aspects les plus intéressants de l'ouvrage est l'opposition que met en valeur Marie-José Astre-Démoulin entre la Rive gauche, surtout la Vieille Ville, celle des «vrais» et vieux Genevois, et la Rive droite, sorte de «bulle» largement occupée par les grandes institutions internationales, multinationales, où il y a donc peu de «vrais Suisses» et où tout s'échange dans une sorte d'anglais basique. Elle connaît bien ce monde de l'intérieur, pour y avoir longtemps travaillé comme haut fonctionnaire de l'ONU.

Sa vision de ce monde à part est ambivalente. Si elle critique les défauts et les pesanteurs de l'administration onusienne, les privilèges parfois indus de ses hiérarques, elle rend aussi un vibrant hommage à une institution certes imparfaite, mais dont les nobles missions sont la contribution au maintien de la paix, la lutte contre la pauvreté et la promotion de l'égalité entre les sexes. Elle s'érige contre les critiques injustes envers l'ONU, quand elles proviennent de personnes qui n'en connaissent rien.

La Rive gauche en revanche, du moins dans sa partie ancienne, est considérée comme «sombre et secrète», repliée sur elle-même. Après dix ans de vie à Genève, l'auteure confesse: «Je n'ai toujours pas pénétré dans un foyer suisse». C'est sans doute sa plus grande déception envers une ville à l'égard de laquelle elle ressent un véritable amour.

Un autre aspect intéressant du livre est l'analyse des rapports ambigus entre ces voisins lacustres que sont les Genevois et les habitants de Haute-Savoie. Ils se côtoient mais ne se connaissent guère. De surcroît, l'Histoire a

contribué à une inimitié réciproque (l'Escalade!). Celle-ci, de la part des Genevois, est souvent teintée du mépris envers ces «parents pauvres» qui travailleraient de façon bâclée. Sans parler du ressentiment vis-à-vis des travailleurs frontaliers dont les voitures envahissent la ville. Mais l'auteure incrimine aussi l'enseignement de l'Histoire républicaine qu'elle a reçu, trop franco-français et ignorant des spécificités locales savoyardes. On ne lui a jamais dit, par exemple, que sa terre n'est française que depuis 1865...

Si ce livre est une déclaration d'amour à Genève, où Marie-José Astre-Démoulin a choisi de vivre, celle-ci n'est pas dénuée d'esprit critique. Mais ces réserves s'expriment plutôt à travers l'humour que par des récriminations. Tout Genevois devrait lire ce petit livre, où il se reconnaîtra ou non. Ce n'est pas à un Vaudois, autre voisin avec lequel les Genevois entretiennent des relations ambiguës, et vice versa, d'en juger... ■

Pierre Jeanneret

Marie-José Astre-Démoulin, *Genève Emois. Récits*, Perly, Editions des Sables, 2019, 127 p.

# Un quotidien laborieux en question

**LIVRE •** Que signifie travailler dans la grande distribution aujourd'hui? En Suisse, deux géants se partagent la quasi-totalité du marché. Spécialisé dans la sociologie du travail, Nicola Cianferoni a mené l'enquête, sous-titrant son ouvrage, «La journée de travail va-t-elle devenir une question sociale?».

L'auteur ne pouvait pas imaginer qu'en raison de l'importante crise économique actuelle, la réponse à son interrogation deviendrait claire: oui, la journée de travail est devenue une question sociale. La réponse à la crise a réveillé les vieux démons du néo-libéralisme, à savoir notamment la célèbre flexibilisation<sup>1</sup> des horaires de travail. L'auteur examine ses conséquences bien connues: déqualification, précarisation, travail en flux tendu, etc. Sans parler des atteintes à la santé et au niveau de la culture. L'auteur a réussi un pari: ne pas nous encombrer de références; ses citations sont succinctes et utiles. Ainsi, à l'agrément de sa lecture s'ajoute un enseignement scientifique de grande valeur.

## Ouvrage enquête

L'ouvrage est une enquête sur les conditions de travail dans les «grandes surfaces» suisses, qui offrent au client une palette universelle de tous produits, de l'alimentaire jusqu'aux accessoires de bricolage. Au centre, évidemment, Migros et COOP, soit les deux groupes dominants dans cet espace économique. L'auteur a opéré une série d'interviews inédits à tous les échelons de travail<sup>2</sup>.

Plusieurs aspects sont frappants: le problème des sous-effectifs, les étudiants comme réservoir de la force de travail, la double-journée de la femme, l'attaque contre la loi fédérale du travail. C'est dans ces échelons du processus du travail que l'on retrouve les principales répercussions des mutations structurelles de la grande distribution. Elles sont dues notam-



Nicola Cianferoni analyse avec sagacité les ressorts délétères de la grande distribution.

ment au développement du commerce par internet et aux habitudes des consommateurs de plus en plus exigeants au point que, selon un responsable des ressources humaines, «la diminution de la masse salariale constitue désormais un enjeu central rendant inévitable une redéfinition de l'organisation du travail».

## Sous-effectif permanent

Le travail en sous-effectif est devenu une constante dans le monde du travail et cela à tous les niveaux de l'acti-

tivité. Les personnes interrogées sont unanimes: pour abattre la tâche qui leur est assignée par leur contrat de travail, le nombre de travailleurs ou travailleuses est insuffisant. D'où un enchaînement logistique en permanence sous tension et en flux tendu. Ceci avec des heures supplémentaires non facturées et des problèmes de mauvaise organisation. Ainsi le fait des appels téléphoniques de clients. Ceux-ci sont réacheminés à des employés en discussion avec un client sur place, qui s'énerve de cette intrusion.

Cela amène au deuxième aspect de la mutation organisationnelle de la grande distribution: le réservoir inépuisable de la force de travail constituée par l'ensemble des étudiants et étudiantes prêts au travail sur appel. Certes, le patronat pouvait toujours recourir à l'aide ponctuelle d'universitaires en formation, mais en raison de la déqualification du travail dû à l'automatisation, une quantité croissante de tâches diverses peut être confiée momentanément à des jeunes sans formation professionnelle, de plus sans contraintes légales.

## Surcharge de travail

Troisième aspect de la mutation dans la logistique de la grande distribution: la perdurance de la double journée de travail. L'auteur a consacré des passages à la spécificité de la problématique féminine. Le constat est attristant: depuis les années ayant suivi immédiatement la fin de la Seconde Guerre Mondiale, c'est-à-dire dès l'abrogation progressive des mesures étatiques, rien n'a changé.

Les inégalités dans la promotion professionnelle, au lieu de travail, etc. sont restées les mêmes, et la malencontreuse double journée est toujours la règle. Il est frappant de voir que les femmes confrontées à ce problème n'invoquent pas les méfaits d'une culture machiste ou patriarcale, mais tout simplement les contraintes financières résultant de l'organisation capitaliste du travail.

## Mauvais cadrage légal du travail

Enfin, dernier point, l'encadrement légal et conventionnel du travail. Le rêve capitaliste serait de pouvoir utiliser

la force de travail sur le modèle du travail étudiant: venez quand j'ai besoin de vous, le temps dont j'ai besoin et restez à ma disposition ensuite. En d'autres termes, il faut «désenchaîner» le travail. Après avoir libéré le travail des contraintes de la féodalité, voici le moment de l'émanciper des contraintes du droit<sup>3</sup>. L'auteur détaille le piège: la loi fédérale sur le travail (RS 822.11, du 13 mars 1964) est le pire ennemi du capital, ce qui explique que la bourgeoisie la vilipende sous prétexte qu'elle constituerait un tissu de réglementations inutiles, obsolètes et qu'elle tente, souvent avec succès, d'en grignoter des parties.

C'est précisément dans le cadre de l'actuelle crise et de la pensée sur la «vie d'après», que la loi fédérale sur le travail cristallise l'antagonisme entre les chantages du retour à l'état antérieur et les tenants d'un changement de société, entre la raison de vouloir améliorer le cadre de la vie humaine et la déraison de ne pas s'en préoccuper. ■

Martin Schwartz

Nicola Cianferoni, *Travailler dans la grande distribution. La journée de travail va-t-elle devenir une question sociale?* Editions Seismo, Sciences sociales et questions de société SA, 2019

1 Cf. inter alios l'ouvrage scandaleux publié sous la direction de Manfred Bornewasser, *Arbeitszeit-Zeitarbeit, Flexibilisierung der Arbeit als Antwort auf die Globalisierung*, Springer/ Gabler 2013.

2 Cf. l'excellente recherche de P. Beaud, M-C Brulhardt, P. Gottreaux, R. Lévy et F. Messant-Laurent, *Travail de nuit et autres formes d'horaires atypiques*, Lausanne, 1990, épuisé.

3 Voir Harald Seidl, *Entfesselung der Arbeitskraft, dans Wege zur Arbeitsrechtsgeschichte*, Ius Commune tiré à part no 20, éditions Vittorio Klostermann, Francfort-sur-le-Main, 1984.

## Le socialisme en URSS, tel qu'il fut

**LIVRE •** Fin connaisseur de l'espace soviétique, Jean-Paul Batisse met en lumière les raisons d'une nostalgie et d'un attachement pour l'ex-patrie du socialisme.

L'épine aurait eu 150 ans le 22 avril de cette année. Cela fait presque trente ans que l'État à jamais rattaché à son œuvre de révolutionnaire et dont il fut le premier dirigeant, le premier État socialiste de l'histoire, l'URSS, n'est plus. Pourtant, la propagande anti-communiste n'en continue pas moins d'en calomnier la mémoire. Preuve éloquentes que la bourgeoisie continue de craindre ce que l'URSS a représenté. Mais cette propagande n'empêche pas que les peuples qui ont connu le socialisme continuent majoritairement d'en être nostalgiques, de penser que «c'était mieux avant». Peut-être n'ont-ils pas tort? Comment quelqu'un n'ayant jamais vécu dans un système autre que le capitalisme pourrait-il se faire une opinion éclairée, et si possible impartiale, sur cette question? La lecture de *Il était une fois en U.R.S.S.* de Jean-Paul Batisse ne peut qu'être recommandée en ce cas.

Jean-Paul Batisse, ancien professeur à l'Université de Reims, séjourna plusieurs fois en URSS, entre 1972 et 1989. La période brejnévienne donc – péjorativement qualifiée de «stagnation» par la propagande anti-communiste, mais dont nombre d'ex-soviétiques se souviennent comme de la plus heureuse que connut leur pays – et la perestroïka. Ayant travaillé pour l'ambassade de France, à des postes différents, dans trois pays socialistes – l'URSS, la Bulgarie et

la Macédoine – ainsi que comme professeur de français (un travailleur comme un autre donc) de 1985 à 1988 à Alma-Ata (République socialiste soviétique du Kazakhstan) – c'est en connaissance de cause qu'il écrit sur ce que fut le socialisme dans le premier pays où il fut édifié et de sa fin tragique.

## Pas d'impasse sur les problèmes

Pour démentir la propagande anti-communiste, qui falsifie la réalité de façon éhontée, mais sans reproduire non plus la vision idéalisée que l'URSS avait parfois cherché à donner d'elle-même, l'auteur raconte la réalité quotidienne du socialisme telle qu'il a pu la connaître, avec une certaine exhaustivité. Il aborde des aspects comme la vie de tous les jours, le travail, la culture, les loisirs, le Parti et la vie politique... pour finir par la fin, la perestroïka. Sans faire l'impasse sur les difficultés et les contradictions de la réalité soviétique – un approvisionnement défaillant pour les produits de consommation, une société imparfaitement égalitaire, une censure pas toujours judicieuse, une idéologie devenue parfois conformiste et formelle; problème que l'auteur explique comment ils auraient pu être résolus, et surtout qu'on retrouve, souvent en pire, en Occident.

Jean-Paul Batisse décrit une société socialement plus avancée, plus égalitaire,

plus unie, plus écologique aussi globalement (il faut le dire) et à la qualité de vie supérieure au capitalisme. Une société mue par des valeurs supérieures à celles du libre marché, qui rencontrait une adhésion réelle de sa population, et qui était en progression... avant qu'une direction indigne de son rôle choisisse de tout liquider.

## Société plus humaine

Au final, le socialisme soviétique que décrit Jean-Paul Batisse n'était pas paradisiaque, ni exempt de défauts et de contradictions, mais représentait néanmoins une forme de société plus civilisée et plus humaine que le capitalisme, et surtout un début, une promesse de ce que l'avenir pourrait être. Une avancée historique brutalement arrêtée par la perestroïka, et qui laissa la place à la restauration d'un capitalisme sauvage, sous la coupe de régimes mafieux. Aujourd'hui que sortir du capitalisme devient une question de survie pour l'humanité, la première tentative d'édifier une société nouvelle, socialiste, ne peut certes pas servir de modèle indiscutable, mais constitue en tout cas une référence incontournable dont il y a beaucoup à apprendre. ■

Alexander Eniline

Jean-Paul Batisse, *Il était une fois en U.R.S.S.*, Paris, Editions Delga, 2019, 241 p.

## Marx et la naissance de la société moderne

**LIVRE •** L'automne dernier paraissait une nouvelle biographie de Karl Marx.

Vu la quantité d'œuvres sur la vie du personnage, quelle était la nécessité d'un nouveau travail? C'est précisément de ce questionnement qu'est parti l'historien et politologue Michael Heinrich avec la volonté d'inscrire le personnage le plus possible dans son époque. Tout au long de la lecture, la qualité du travail effectué ne manquera pas de convaincre le lecteur – peu importe sa connaissance du marxisme – de la pertinence de cette nouvelle biographie.

L'œuvre est particulièrement riche car elle plonge la trajectoire de Karl Marx dans le contexte d'un début du 19<sup>e</sup> siècle bouillonnant. Afin de donner une image complète de ce dernier, l'auteur, aidé d'une équipe d'historiens, a suivi patiemment les pistes des nombreux débats autour de l'hégélianisme qui se tramaient dans les cercles érudits et les revues, souvent éphémères, de l'époque. Le récit navigue toujours sereinement avec Karl Marx au centre, mais en évitant toujours l'hagiographie, la critique pure, et l'analyse psychologique. Ce premier tome s'arrête en 1841, date où Marx termine sa thèse sur deux philosophes antiques. Il est alors aux prises avec certains grands questionnements liés aux troubles de l'époque et les limites qu'ils posent à la compréhension du monde que le philosophe avait développé jusqu'alors. Le fil du récit nous fait comprendre que c'est du dépassement de ces limites, par l'analyse de la réalité et la poursuite des débats de l'époque quant à la révolution bourgeoise en Allemagne, que naîtront les principaux thèmes du marxisme en tant que tel.

L'auteur sait bien montrer en quoi le marxisme n'est donc pas né dans le cerveau d'un seul homme mais du contexte d'une époque tumultueuse, et que cette époque avait besoin du développement du marxisme pour fournir aux désirs d'émancipation d'alors une issue plus rationnelle, plus tangible, que ne pouvaient le faire les théories utopistes des premiers socialistes. ■

Paris Kyritsis

Michael Heinrich, *Karl Marx et la naissance de la société moderne*, tome 1, 1818-1841, «Les Éclairées», Les Éditions sociales.